

## COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES\* | 7

Analyser la fonction de travail en gestion des services de garde

Communiquer et interagir dans un contexte d'éducation à l'enfance

Gérer les ressources humaines d'un service de garde

Gérer les ressources financières d'un service de garde en conformité avec les règles juridiques et administratives

Assurer un environnement favorisant la santé et la sécurité

Orienter et soutenir le personnel et répondre aux besoins des parents

Appliquer les habiletés de gestion et de communication développées par l'AEC

\* Certaines compétences spécifiques et/ou formations générales et complémentaires pourraient être reconnues par des substitutions ou des équivalences de formation créditée complétée et réussie dans une maison d'enseignement. Dans un tel cas, aucun frais ne s'applique.